



SEMAINE NATIONALE DE L'ARTISANAT

3-9 juin 2019

DOSSIER
DE PRESSE

U2P
union
des entreprises
de proximité



SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE **3**

L'ARTISANAT COMME
VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VU **4**

Un Grand Débat des entreprises de proximité **4**

Le dialogue social réinventé **4**

À la reconquête des centres-villes et centres-bourgs **5**

Toujours plus de mixité **5**

CHIFFRES CLÉS DE L'ARTISANAT **6**

L'U2P ET SES COMPOSANTES **7**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTACTS PRESSE

JEAN-CÔME DELERUE

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

JCDELERUE@U2P-FRANCE.FR

OSCAR DASSETTO

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

ODASSETTO@U2P-FRANCE.FR

Du 3 au 9 juin, l'U2P et les acteurs du monde artisanal organisent la Semaine nationale de l'artisanat.

À cette occasion, des opérations seront menées partout sur le territoire pour promouvoir l'artisanat comme secteur économique de premier plan, comme filière de formation indispensable à la transmission de savoir-faire d'excellence et comme vivier d'opportunités, qu'il s'agisse d'emplois ou de créations-reprises d'entreprises.

Le pays compte en effet de plus en plus d'entreprises artisanales : 1,3 million aujourd'hui, soit 18 % de plus qu'en 2011. Un chef d'entreprise artisanale sur deux est issu de l'apprentissage et 200 000 apprentis sont formés par les entreprises artisanales chaque année, dont huit sur dix ont un emploi à l'issue de leur formation.

Pour mettre ce dynamisme à l'honneur mais aussi sensibiliser aux obstacles qui freinent le développement de l'artisanat, des opérations « Artisan d'un jour » se tiendront du 3 au 9 juin. À l'invitation des U2P territoriales, des personnalités politiques et médiatiques se gliseront toute une journée dans la peau d'un artisan. L'objectif : découvrir le quotidien d'un chef d'entreprise et la proximité qu'il entretient avec ses clients comme avec ses équipes, mais aussi comprendre les contraintes qui peuvent entraver son activité. Des contraintes qui tiennent souvent à l'inadéquation entre l'environnement législatif et les réalités de l'entreprise artisanale.

« J'invite les Françaises et les Français, mais aussi les décideurs économiques et politiques ainsi que les médias, à venir nombreux découvrir la richesse de l'artisanat, un secteur insuffisamment pris en compte par les politiques publiques. Nous créons des emplois pérennes, formons plus de la moitié des apprentis en France, innovons constamment dans l'exercice de nos métiers, nous maintenons le lien social sur l'ensemble du territoire... Autant d'atouts que nous souhaitons mieux faire connaître. Découvrez l'artisanat comme vous ne l'avez jamais vu ! »

ALAIN GRISET
PRÉSIDENT
DE L'U2P



PROGRAMME

RETROUVEZ LE PROGRAMME DE LA SEMAINE NATIONALE DE L'ARTISANAT ET L'ENSEMBLE DES OPÉRATIONS « ARTISAN D'UN JOUR » SUR U2P-FRANCE.FR

L'ARTISANAT COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VU

LES PROPOSITIONS DE L'U2P SONT SUR :
GRANDDEBAT.U2P-FRANCE.FR



UN GRAND DÉBAT DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ

Pour que les chefs d'entreprise de proximité, notamment de l'artisanat, s'expriment sur les sujets qui les préoccupent au quotidien, l'U2P a mené sur l'ensemble du territoire le Grand débat des entreprises de proximité.

Forte de son maillage territorial, elle a organisé 42 débats dans 13 régions qui ont permis de recueillir les priorités et les attentes des artisans, commerçants et professionnels libéraux. 54 propositions issues de cette consultation sans précédent sont portées par l'U2P afin de lever les freins au développement et à l'attractivité des entreprises de proximité.



LA RESTITUTION DU GRAND DÉBAT DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ S'EST DÉROULÉE DANS L'AMPHITHÉÂTRE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL.

LES 13 CPRIA CONTRIBUERONT AU DÉPLOIEMENT DE PROXIMEO AU NIVEAU RÉGIONAL. LA PLATEFORME S'ADRESSE À PRÈS DE 3 MILLIONS DE BÉNÉFICIAIRES.



LE DIALOGUE SOCIAL RÉINVENTÉ

Opérationnelles depuis 2010, les CPRIA (Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles de l'Artisanat) ont été créées par l'U2P et les 5 organisations syndicales de salariés, afin de développer un dialogue social adapté au secteur de l'artisanat. À travers ces commissions, les chefs d'entreprise et les salariés de l'artisanat bénéficient d'un dialogue social externalisé, au niveau régional.

En 2019, les partenaires sociaux ont encore accentué leur engagement auprès des artisans en imaginant Proximeo, une offre culturelle, sportive et de loisir réservée aux chefs d'entreprise de l'artisanat et à leurs salariés. La plateforme, accessible gratuitement, répertorie des centaines d'offres avantageuses.



L'U2P A FAIT DE LA REVITALISATION DES CENTRES DES VILLES ET DES VILLAGES UNE PRIORITÉ. À CETTE FIN, ELLE MOBILISE L'ENSEMBLE DE SON RÉSEAU ET SES PARTENAIRES.



À LA RECONQUÊTE DES CENTRES-VILLES ET CENTRES-BOURGS

L'U2P alerte depuis longtemps les pouvoirs publics sur les risques d'un appauvrissement de l'offre commerciale en centre-ville, susceptible d'entraîner une forme de désertification urbaine, notamment en raison du développement anarchique des grandes surfaces commerciales en périphérie.

À chiffre d'affaires égal, les artisans, les commerçants et les professionnels libéraux créent trois fois plus d'emplois que les grandes surfaces. Par nature les entreprises de proximité privilégient les circuits courts, valorisent les produits locaux et contribuent ainsi au développement durable des territoires. Ces artisans, commerçants et professionnels libéraux ont en outre dans leur ADN des pratiques et des valeurs qui favorisent l'accès à l'emploi des jeunes et le lien entre les générations : la formation par l'apprentissage, l'esprit d'entreprendre, la transmission des savoir-faire, l'innovation.

Pour mener le chantier de la revitalisation des centres-villes, l'U2P participe en 2018 et 2019 au Salon des Maires et des Collectivités locales afin de sensibiliser les élus. En parallèle, l'U2P a lancé un appel à projet auprès de son réseau de 115 U2P territoriales. L'objectif : identifier et mettre en œuvre localement des leviers d'action — ou contribuer à des initiatives déjà engagées — afin d'enrayer la désertification, de renforcer l'attractivité des centres-villes et de renouer avec un cercle vertueux.



EN 2018, LORS DU SALON DES MAIRES, L'U2P A ORGANISÉ UNE CONFÉRENCE CONSACRÉE À LA REVITALISATION DES CENTRES-VILLES. LE SÉNATEUR RÉMY POINTEREAU ET LE DÉPUTÉ PATRICK VIGNAL Y ONT AFFIRMÉ LEUR CONVICTIION AUX CÔTÉS DU PRÉSIDENT DE L'U2P, ALAIN GRISET.

L'U2P A RÉALISÉ UNE VASTE ENQUÊTE SUR LES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ AU FÉMININ, DISPONIBLE SUR U2P-FRANCE.FR



TOUJOURS PLUS DE MIXITÉ

Déjà meilleures élèves que la moyenne en la matière, les entreprises de l'artisanat et leurs représentants œuvrent sans relâche pour décloisonner les métiers, encourager la mixité, remettre en cause les préjugés sur les métiers dits féminins ou masculins, et assurer des droits égaux pour tous.

L'U2P réclame par exemple de longue date une meilleure protection des conjoints travaillant dans l'entreprise, qui sont en grande majorité des femmes, dont le travail n'est pas toujours reconnu, ce qui conduit à les priver d'une protection sociale élémentaire. L'action de l'U2P a porté ses fruits : avec la loi PACTE, les conjoints se verront octroyer par défaut le statut de conjoint salarié lors de la création de l'entreprise, et pourront bénéficier des droits qui en découlent.



CHIFFRES CLÉS DE L'ARTISANAT

4 SECTEURS MAJEURS

L'artisanat comprend quatre grands secteurs : le bâtiment, l'alimentation, la fabrication et les services.

1/3 DES CHEFS D'ENTREPRISE DE PROXIMITÉ SONT DES FEMMES

Cette proportion est identique dans l'artisanat de la fabrication (33 %) et s'élève même à 43 % dans l'artisanat des services.

700 000 OFFRES D'EMPLOI

Les opportunités sont nombreuses dans l'artisanat et les compétences viennent souvent à manquer.

1,3 MILLION D'ENTREPRISES ARTISANALES

La France compte aujourd'hui 18 % d'entreprises artisanales de plus qu'en 2011.

2,1 MILLIONS DE SALARIÉS

L'artisanat emploie près de 3 millions d'actifs, dont 2,1 millions de salariés. Et il manque encore de bras !

302 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

En 2018, l'artisanat du bâtiment et des travaux public a réalisé 134 milliards d'euros de chiffre d'affaires, l'artisanat de la fabrication, 81 milliards d'euros, l'artisanat des services, 50 milliards d'euros et l'artisanat de l'alimentation, 37,4 milliards d'euros.

1 DIRIGEANT DE L'ARTISANAT SUR 2 EST ISSU DE L'APPRENTISSAGE

L'artisanat est une voie d'excellence qui forme 200 000 apprentis chaque année, dont huit sur dix ont un emploi à l'issue de leur formation.

35 % DU TOTAL DES APPRENTIS

140 000 apprentis sont formés par les entreprises artisanales chaque année.

20,1 MILLIARDS D'EUROS À L'EXPORTATION

L'artisanat est un contributeur net à la balance commerciale de la France, déficitaire de 77 milliards d'euros en 2018.



L'U2P ET SES COMPOSANTES

L'U2P REGROUPE 4 MEMBRES
ET 1 MEMBRE ASSOCIÉ



L'U2P, issue du regroupement de l'UPA (artisanat et commerce de proximité) et de l'UNAPL (professions libérales) en 2016, fait partie des trois organisations patronales inter-professionnelles représentatives.

Elle représente les entreprises de proximité : 2,8 millions d'entreprises de l'artisanat (bâtiment, alimentation, fabrication et services), du commerce de proximité, de l'hôtellerie-restauration et des professions libérales (santé, droit, techniques et cadre de vie).

L'U2P fédère 4 membres (CAPEB, CGAD, CNAMS, UNAPL) et un membre associé (CNATP). Près de 120 organisations professionnelles lui sont ainsi affiliées. Son action est relayée partout en France à travers plus de 110 U2P de région et de département.

L'U2P promeut une économie à taille humaine, créatrice de richesses et d'emplois, source de cohésion sociale, actrice du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Elle revendique ainsi un environnement économique, fiscal et social équitable qui encourage le développement des entreprises et de l'économie de proximité.

Pour ce faire, elle interpelle régulièrement le Gouvernement et les élus à tous les échelons. Elle est par ailleurs régulièrement consultée par les pouvoirs publics sur tous les projets législatifs ou réglementaires qui intéressent les TPE-PME.

L'U2P participe activement au dialogue social national et européen. Elle siège en outre dans les organismes paritaires et de sécurité sociale.

RETROUVEZ L'U2P :

U2P-FRANCE.FR
U2P@U2P-FRANCE.FR

53 RUE AMPÈRE
75017 PARIS

TWITTER : [@U2P_FRANCE](https://twitter.com/U2P_FRANCE)
FACEBOOK : [@U2PFRANCE](https://www.facebook.com/U2PFRANCE)
YOUTUBE : [U2P FRANCE](https://www.youtube.com/U2P_FRANCE)



CONTACTS PRESSE

JEAN-CÔME DELERUE

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

JCDELERUE@U2P-FRANCE.FR

OSCAR DASSETTO

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

ODASSETTO@U2P-FRANCE.FR

U2P
union
des entreprises
de proximité